

Procès-verbal de la séance ordinaire du : 4 juillet 2023 à 20 h 00

Diffusé le 21.07.2023
A tous les membres du Conseil municipal, Maire et Adjoints
Mis en ligne sur : www.riedseltz.fr

ORDRE DU JOUR :

A. INFORMATIONS

- Divers.

B. DECISIONS

- Travaux : Impasse des Cigognes : aménagement et sécurisation de la voirie et cheminements piétons : modification des montants de 138 000 à 174 000 € TTC ;
- Chasse 2024-2033 : affectation du produit de la chasse.
- Divers.

Points rajoutés en début de séance :

- Affaires générales : refacturation 50 % engrais au FC Riedseltz.

Lieu de séance : ancienne mairie de Riedseltz.

Séance publique.

Secrétaire de séance : HUBSCH Rachel.

Date de la convocation : 22.06.2023

Nombre de membres en exercice : 15.

Absents excusés : HRYCENKO Marie, KOLB Sabine, ACHOUR Marie-Josée, MAIGNE Claude,

Absents non excusés : --

Conseillers absents ayant donné procuration : --

Tous les autres membres étaient présents, sous la présidence de Mr René RICHERT, Maire.

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Demande de scrutin particulier : --

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu de la séance du 10.05.2023, celui-ci est arrêté à l'unanimité.

1. INFORMATIONS

Points de situation :

- Construction périscolaire : sinistre sur la conduite souterraine du Syndicat Mixte d'Eau Potable. A qui incombera le surcoût ? Ouverture envisagée en septembre 2024.
- Rue de la Gare : travaux reportés à 2024. La CEA veut d'abord étanchéifier le pont du Hausauerbach.
- Ancien « dépôt de végétaux », rue St Jacques : projet de ré ensauvagement de terrain pour les élèves de CM1 et CM2 avec la Maison de nature du delta de la Sauer et d'Alsace du Nord.

2. DECISIONS

DELIBERATION 2023-23

Objet : Travaux d'accès à la future cantine scolaire : travaux supplémentaires

La délibération n° 2023-14 du 17 mars 2023 validait les travaux d'investissement 2023 et notamment les travaux d'accès à la future cantine scolaire, avec un Avant-Projet Sommaire chiffré à 104 539.00 € HT (hors honoraires) – 138 000 € TTC (honoraires compris).

Le projet a été revu avec des travaux supplémentaires, notamment un « aménagement cheminement PMR » avec la création de trottoirs, rue de la Gare (Cf. Partie III du devis estimatif et récapitulatif).

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'accepter l'Avant-Projet Sommaire définitif ci-joint,
- De solliciter les subventions aux instances adéquates (Etat, Région, CEA et/ou autres...),
- D'autoriser Mr le Maire à établir et à signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et à l'exécution de ces travaux,
- D'approuver le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux HT :	131 282.00 €	Subvention CEA	68 000.00 €
Honoraires :	13 718.00 €	Autofinancement	77 000.00 €
TOTAL HT :	145 000.00 €		145 000.00 €

COMMUNE DE RIEDELTZ

Aménagement et sécurisation de la voirie et des cheminements piétons

Devis estimatif et récapitulatif

I. Impasse des Cigognes - Aménagement d'une voie d'accès mixte piétons / cyclistes / véhicules du personnel et livraison

1. Terrassement, bordures, caniveaux et enrobés	H.T.	41 232,00 €
2. Assainissement pluvial - Infiltration - Trop plein	H.T.	17 602,00 €
3. Eclairage public	H.T.	14 216,00 €
TOTAL I. H.T.		73 050,00 €

II. Aménagement de sécurité - Ralentisseurs

1. Création d'un plateau surélevé au droit de l'impasse des Cigognes	H.T.	26 364,00 €
2. Sécurisation des piétons par la création d'un trottoir et d'une écluse simple au droit du pont sur le Seltzbach	H.T.	5 125,00 €
TOTAL II. H.T.		31 489,00 €

III. Aménagement cheminement PMR

1. Création de trottoirs rue de la Gare	H.T.	26 743,00 €
TOTAL I + II + III H.T.		131 282,00 €
Divers, imprévus, honoraires BE + géomètre et pour arrondir, env. 10 %		13 718,00 €
MONTANT TOTAL HT		145 000,00 €
T.V.A. 20 %		29 000,00 €
MONTANT TOTAL T.T.C.		174 000,00 €

DELIBERATION 2023-24
Objet : Chasse : 2024-2033

En complément de la délibération 2023-15 du 17 mars 2023 et dans le cadre du renouvellement des baux de chasse 2024-2033,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'affecter au budget communal la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la commune.

DELIBERATION 2023-25

Objet : Refacturation facture d'engrais au FC Riedseltz

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE AVEC 1 ABSTENTION :

- De refacturer au FC Riedseltz, à hauteur de 50 %, une facture de fourniture d'engrais d'un montant de 478.63 € TTC

ANNEXES

Néant.

La séance est levée à : 21 h 20.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au :

Il est rappelé, qu'en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

LEXIQUE

* **ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles.

* **CCPW ou COM COM** : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.

* **CDG67** : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.

* **CEA** : Collectivité Européenne d'Alsace.

* **CEE** : Certificats d'Economie d'Energie.

* **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises.

* **CNAS** : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.

* **CTP** : Comité Technique Paritaire.

- * **DETR** : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat).
- * **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunal.
- * **IHTS** : Indemnité horaire pour travaux supplémentaires.
- * **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial.
- * **PETR** : Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux.
- * **SCOTAN** : Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord.
- * **SIEARR** : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.
- * **SDIRVE** : Schéma Directeur Commun des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.
- * **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- * **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
- * **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
- * **SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Tri des Ordures Ménagères.

Le Maire,
RICHERT René

La secrétaire de séance,
HUBSCH Rachel